

Fleet Manager // #1204



21 h



735,00 €

Public

Toute personne qui gère ou va être appelée à gérer un parc de véhicules au sein d'une entreprise.

Objectifs

- Optimiser le coût économique, fiscal et social de la gestion d'une flotte de véhicules ;
- Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux ;
- Comprendre la logique RH.

« Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 3109 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/3c32764b-db19-4b7b-8c96-951c1639cfc4\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/3c32764b-db19-4b7b-8c96-951c1639cfc4) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément. »

Analyse stratégique des coûts

- Financement de l'achat : fonds propres ou crédit bancaire « classique » ? ;
- La location-financement : leasing financier et opérationnel ;
- La location long terme ;
- Le leasing transfrontalier ;
- Les éléments à inclure ou exclure dans les contrats de leasing et de renting ;
- Les contrats d'entretien ;
- Analyse des postes de coûts liés à l'utilisation des véhicules ;
- Influence des coûts sur la trésorerie ;
- Le leasing transfrontalier ;
- Organisation administrative et comptable.

Aspects psychologiques et GRH des véhicules de fonction

- La mode « véhicule de fonction » ;
- La partie salariale ;
- Un outil de motivation ;
- Image de la société.

Assurances – Risk management

- Les composantes du coût d'un contrat d'assurances ;
- Modèle d'optimisation sur base statistique afin de déterminer la franchise, le propre risque, les garanties ;
- Prévention.

Aspects juridiques et fiscaux

- Impôts directs : déductibilité dans le chef de la société et taxation du bénéficiaire – régime du remboursement des frais de déplacement au personnel ;
- TVA : régime de la TVA appliquée aux véhicules : déduction totale et partielle – impact fiscal lors de la revente du véhicule – TVA et avantage en nature ;
- Autres impôts indirects : taxes de circulation et de mise en circulation, fiscalité verte... ;
- ONSS et véhicule de fonction ;
- Car policy ;
- Les responsabilités civiles et pénales en cas d'accident et d'amendes roulage.

Informations pratiques

> Droit d'inscription

735,00 €

✓ Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

📍 Liège

> Du 21 janvier 2026 au 18 mars 2026
De 18h30 à 21h30

📍 Villers-Le-Bouillet

> Du 2 juin 2026 au 16 juin 2026
de 9 à 17h

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)